



Étang A Pêche à la truite



Étang B Pêche au poisson blanc



Étang C Pêche à la truite

Étangs Arc-en-Ciel règlement et tarif 2020 :

Les cartes sont vendues sur place lors du passage des Gardes de Pêche ou d'un membre du Bureau.

Tarif pour pêcher le poisson blanc dans l'étang B :

Carte annuelle valable uniquement dans cet étang : 30,00 €

Carte journalière adulte : 2,00 €

Carte journalière moins de 12 ans : 0,50 €

Tarif pour pêche la truite dans les étangs A et C :

Carte adulte pour **4 truites MAXIMUM** : 2,00 €

Carte jeune - de 12 ans pour **4 truites MAXIMUM** : 0,50 €

Possibilité d'acheter plusieurs cartes pour la journée.

REGLEMENT INTERIEUR SPECIFIQUE AUX 3 ETANGS :

Sont strictement interdits :

- la baignade.
- de jeter des détritux en tout genre sur les berges et dans les étangs.
- de pêcher la truite : à l'asticot, aux œufs de poissons, aux vers de vase, avec des pinkies, à la palette, aux leurres vibrants ou ondulants.
- les carpes doivent être remises immédiatement à l'eau.

Toute infraction au règlement intérieur pourra entraîner l'expulsion immédiatement du site par les Gardes de Pêche Assermentés.

Les chiens doivent être tenus en laisse et interdiction de les faire entrer dans l'eau.

Le nombre de cannes autorisées :

Etang A et l'étang C : 1 canne le 1^{er} et le 2^{ème} jour après chaque déversement ou location en truites, ensuite autorisation de pêcher avec 2 cannes.

Étang B : pêche avec 3 cannes. Pêche aux poissons blancs. Le NO-KILL est obligatoire. La location d'un étang est signalée par la pose de panneaux. La pêche est autorisée de 08 H 00 à 18 h 30.

**Ouverture de la pêche le samedi 28 mars 2020 à 08h00
Fermeture de la pêche le samedi 25 octobre 2020 à 18h30**

Les pêcheurs devront présenter leur carte de pêche annuelle ou journalière.

5 REMPOISSONNEMENTS EN 2020 :

Rempoissonnement	Jour de pêche	Quantité
Vendredi 03 avril	Samedi 04avril à 08 h 00	50 kg de truites.
Samedi 02 mai	Samedi 02 mai à 08 h 00	50 kg de truites.
Vendredi 05 juin	Samedi 06juin à 08h00	50 kg de truites.
Vendredi 31 juillet	Samedi 01 août à 08 h 00	50 kg de truites.
Vendredi 04 septembre	Samedi 05 septembre à 08 h 00	50 kg de truites.

La pêche sera fermée les vendredis : 03 avril, 05 juin, 31 juillet et 04 septembre.

Pour raison de sécurité il est formellement INTERDIT : d'ouvrir les boîtiers électrique des 3 oxygénateurs alimentés en 380 volts soit pour les arrêter ou les redémarrer. Seul le personnel compétant est autorisé à intervenir. Sous peine d'exclusion immédiatement du site.

Samedi 04 juillet 2020 la journée annuelle truites baguées :

PECHE de 08 h 00 à 12 h 00 - 13h30 à 17h30 :*

**Participation : Adulte 15,00 € la journée.
Jeune - de 12 ans la journée 8,00 €.**

*** RESTAURATION SUR PLACE :**

**Buvette - Sandwich jambon, pâté
Barbecue (merguez, saucisse).**

Le Comité
Le Président

J.C. LEPAISANT

I.P.N.S.